

**VILLE D'EPERNON**

(Eure-et-Loir)  
8, rue du Général Leclerc  
BP 30041  
28231 EPERNON cedex  
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016**

GD/CJ n° 2016/ 03

Objet de la délibération :

Décision modificative  
n° 1 au budget primitif  
2016 – Prairiales–

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice : 29

Présents : 25

Pouvoirs : 03

Votants : 28

Date de la convocation :  
8/11/2016

L'an deux mille seize, le 14 novembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Etaient présents :**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Jean-Paul MARCHAND, Martine GAUTIER, Jean JOSEPH, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Cendrine CHERGUI, Franck DUCOUTUMANY, Arnaud BEAUFORT, Flavien BLANCHARD, Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Nathalie VAN CAPPEL, Eric ROYNEL.

Excusés :

Lydie QUAGLIARELLA, pouvoir R. RAMOND  
Didier PHILIPPE, pouvoir B. BONVIN  
Sébastien RITTNER  
Roland HAMARD, Pouvoir B. ESTAMPE

Secrétaire de séance : B. BONVIN

Madame BOMMER, Adjointe aux finances informe ses collègues que sa commission des finances s'est réunie le 3/11/2016 et propose de modifier le budget primitif 2016 Prairiales, comme présenté dans le tableau ci-après :

DEPENSES - SECTION D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	ARTICLE /FONCTION	NATURE	MONTANT RECTIFIE	SOLDE DU COMPTE
21	2184	Mobilier	+ 1 400.00 €	1 400.00 €
21	2188	Autres immobilisations (report acquisition matériel interphonie)	- 1 400.00 €	24 338.31 €

Accord du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

FAIT ET DELIBERE A Epernon, 14 novembre 2016

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la date du 028-212801401-20161114-D2016\_11\_03-DE et publié le

Le Maire,  
F. RAMOND

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2016  
Publication : 18/11/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



*Maire*

